

RELEVÉ DE DECISIONS BUREAU DU LUNDI 8 FEVRIER 2021 à 20h00

Date de convocation des conseillers : 29/01/2021

Délégués présents :

En Présentiel : Bernard BLAIMONT ; Daniel THOMAS ; Jean – Marie OUDART ; Lionel VUIBERT ; Pascal MAUROY ; Bernard MAIRIEN ; Nicolas POIRET ; Guy CAMUS ; Yves BREDY ; Cédric PATE ; Gilles DUANT ; Didier BEGAUD.

En Visioconférence : Marie – France KUBIAK ; Jean – Paul DOSIERE ; Alain LAMORLETTE ; Chantal HENRIET ; Sébastien LAURENT ; Jean – Luc PETRE ; Thierry MERCIER ; François JUSTINE ; Christian BELLOY.

Absents excusés : Benoît DELETANG.

Conseillers Départementaux et autres invités : Françoise JEANNELLE (présente en présentiel) ; Hugues MAHIEU (excusé) ; Brigitte LOIZON (présente en visioconférence).

Le compte-rendu du Bureau du 30 novembre 2020 est validé sans remarque.

1) Décisions dans le domaine des Services à la Population

1.1) Attribution du marché de travaux pour la construction d'un béguinage à Poix Terron

La Commission d'Appel d'Offre après analyse a classé les 57 offres pour les 16 lots du marché. Le lot n°15 chauffe-eau solaire individuel doit être relancé (aucune offre remise). Les offres les mieux classées pour 7 lots étant supérieures aux estimations du maître d'œuvre, le Bureau décide **à l'unanimité** d'engager une phase négociation pour cet important marché de travaux en reportant son attribution au prochain Bureau.

1.2) Maison de Santé de Signy l'Abbaye

- Engagement bail professionnel pour le cabinet dentaire

Le Bureau décide **à l'unanimité** la signature de ce bail professionnel avec le Docteur Talleux à compter de mi - mars 2021 pour un loyer de 683,42 €/mois (dont 420,73 € au titre des équipements acquis par la Communauté de Communes et 73,78 € au titre du ménage des parties communes).

- Mise à disposition salle multi - consultation pour permanence du Centre de Soins et d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) et autres structures spécifiques d'accompagnement (Association Couples et Familles et équipe parentalité CHS et Bélair)

Le Bureau décide **à l'unanimité** des mises à disposition gratuites par convention après avis de l'équipe médicale.

- Demande de subvention actualisée pour équipement du cabinet dentaire

Le Bureau décide à l'unanimité de demander une subvention auprès du Département au titre du Contrat de Territoire.

Coût matériel	47 796,00 €
Coût raccordement	9 511,05 €
	<hr/>
	57 307,05 €

Aide sollicitée de 25% soit 14 326,76 €.

1.3) Convention de partenariat avec Syndicat Mixte VALODEA pour programme d'aide à l'acquisition de pack couches lavables aux familles

Le Bureau décide à l'unanimité de signer cette convention avec un cofinancement 50/50 avec VALODEA d'une aide sous forme de bon d'achat de 100 € par enfant pour l'achat de couches lavables d'un coût mini de 150 € avec les conditions suivantes : utilisation préalable du kit de couches lavables en point prêt et conseil, achat dans des enseignes références.

1.4) Avenant convention de déneigement secteur Vendresse - La Cassine

Le Bureau valide à l'unanimité cet avenant pour changement de l'agriculteur titulaire (M. Clément RIHOUX en remplacement de JB Tayot).

2) Décisions dans le domaine de la Vie associative - Sport et Culture

2.1) Convention de partenariat 2021 avec l'Office d'Animation des Crêtes Préardennaises (OACP)

Le Bureau décide à l'unanimité de :

- Verser le solde de la subvention 2020 d'un montant de 7 402,82 € au vu des bilans d'activités et des comptes de résultats,
- Retenir le programme 2021 : écoles du sport, animations du domaine du chêne perché à Signy l'Abbaye, animations périscolaires et extrascolaires, actions citoyenneté, animations sports vacances, fête du sport, animations tournée générale (festival des cafés, artistes en campagne, etc.) avec une aide de 144 110,79 € sur un budget global de 310 212 € qui fera l'objet d'une convention de partenariat.

2.2) Convention de partenariat 2021 avec médiathèque Centre Social de Signy l'Abbaye

Report au prochain Bureau

3) Décisions dans le domaine du tourisme

3.1) Orientations pour la restructuration de l'Office de Tourisme

Compte tenu des difficultés récurrentes de travail et de partenariat, de l'importance des engagements financiers (100 000 €/an), et de l'avis des 7 représentants de la

Communauté de Communes siégeant au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme, le Bureau retient à l'unanimité les orientations suivantes :

- Non renouvellement de la convention cadre de partenariat qui prend fin au 31/12/2021,
- Reprise en interne en 2022 des missions et du personnel.

3.2)Signature convention d'insertion pour entretien des sentiers de randonnée en 2021 avec l'association Espace Environnement 08

Le Bureau décide à l'unanimité la signature de cette convention pour un montant de 31 700 €.

3.3)Signature nouvelle convention de mise à disposition de matériel d'entretien des espaces verts entre la commune et le domaine de Vendresse

Le Bureau valide à l'unanimité cette convention de mise à disposition d'un tracteur tondeuse et d'un tracteur avec remorque de la commune, et d'un petit tracteur avec remorque du Domaine de Vendresse, pour une contribution annuelle de 2 150 € TTC de la Communauté de Communes (les frais de carburant pour tous ces matériels sont assurés par la commune).

4) Décisions dans les domaines de l'Agriculture et de la Transition énergétique et écologique

4.1)Signature convention de partenariat avec Département pour développement de la plateforme d'achat en ligne « mes courses en Ardennes »

Le Bureau valide à l'unanimité cette convention avec une participation de 1 765 € pour 2021.

4.2)Signature de conventions avec cantines scolaires d'Attigny, Novion Porcien et la Maison Familiale de Lucquy pour introduction de produits alimentaires locaux sur l'année scolaire en cours

Le Bureau valide à l'unanimité ces 3 conventions pour approvisionnement de produits locaux dans un rayon de 50 km avec soutien de la Communauté de Communes à hauteur de 15% des achats (30% si produits bio, 5% pour le pain, et 5% supplémentaire pour nouveaux produits locaux) plafond de 2 930 € pour le collège et le pôle scolaire d'Attigny, de 875 € pour la Maison Familiale de Lucquy et 700 € pour le pôle scolaire de Novion Porcien.

4.3)Renouvellement convention avec Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise pour animation coordination du programme de sauvegarde du site Natura 2000 prairies de la Vallée de l'Aisne

Le Bureau décide à l'unanimité ce renouvellement sans contribution financière (participation à 100% sur crédit Etat).

4.4)Demande de subvention pour animation 2021 du programme LEADER

Le Bureau valide à l'unanimité la demande d'aide à hauteur de 80% soit 50 100 € sur crédit européen LEADER.

4.5)Signature convention Plan Climat Energie Communal avec les communes de Villers sur le Mont et Vaux Montreuil, et l’ALE 08

Le Bureau valide à l’unanimité ces conventions.

4.6)8^{ème} répartition de la dotation CEE TEPCV pour aide aux projets d’économie d’énergie des communes

Report à un prochain Bureau après vote du budget 2021 car crédits insuffisants.

5) Décision dans le domaine de l’Assainissement et des Rivières

5.1)Avenant à la convention avec l’UDASA pour poursuivre les diagnostics et programmes de restauration entretien des rivières

Le Bureau valide à l’unanimité cet avenant pour le prolongement de 6 mois des missions en y intégrant les ruisseaux supplémentaires de Longwé et de Lametz ainsi que celui du Saint Fergeux pour un montant de 8 393 € de participation supplémentaire.

6) Décision dans le domaine du Développement Economique

Report au prochain Bureau car dossiers non complets.

7) Décisions dans le domaine des Finances

7.1)Engagement de 3 prêts pour le financement de l’équipement du cabinet dentaire de la Maison de Santé de Signy l’Abbaye (51 000 €), de la rénovation d’un logement à Saulces Monclin (63 000 €), et de la participation au programme de déploiement du Très Haut Débit (220 000 €)

Le Bureau décide :

- A l’unanimité d’engager un prêt de 51 000 € sur 10 ans à échéances trimestrielles constantes au taux fixe de 0,46% avec la Banque Postale,
- A la majorité (1 voix contre) d’engager un prêt de 220 000 € sur 20 ans à échéances constantes au taux fixe de 0,83% avec la Banque Postale,
- De reporter l’engagement du prêt de 63 000 € en attente de l’offre de la Banque des Territoires.

7.2)Annulation du bail et des loyers pour le logement de la rue des Tonneliers de Chaumont Porcien suite à dysfonctionnement du chauffage

Le Bureau valide à l’unanimité ces annulations qui concernent les mois de décembre 2020 et janvier 2021.

7.3)Tarifs de refacturation du sel de déneigement aux communes

Le Bureau décide à l’unanimité la refacturation aux prix coûtants (3,55 € HT le sac de 25kg pour le sel de déneigement et 12,38 € HT le sac de 25 kg pour le chlorure de magnésium).

7.4) Tarifs de refacturation des ramettes de papiers aux communes

Le Bureau décide à l'unanimité la refacturation au prix d'achat + 0,20 € TTC la ramette.

8) **Dossiers supplémentaires et questions diverses**

8.1) Accès aux déchèteries de l'agglomération Ardenne Métropole pour usagers des communes d'Evigny, Warnécourt, Saint Marceau et Omicourt, ainsi qu'à la déchèterie de Liart pour les communes de Saint Jean aux Bois et Maranwez : avis avant engagement des conventions par le SICOMAR

Le Bureau à l'unanimité retient les critères suivants pour autoriser l'accès à des déchèteries hors SICOMAR : distance de la plus proche déchèterie du SICOMAR supérieure à 12 km et différence de distance de plus de 5 km avec une déchèterie hors SICOMAR.

Suivant ces critères 3 communes seraient concernées :

- Accès aux déchèteries d'Ardenne Métropole Warnécourt (395 hab.) et Omicourt (42 hab.),
- Accès à la déchèterie de Liart d'Ardenne Thiérache Maranwez (50 hab.).

La participation demandée de ces intercommunalités serait de 24 €/hab. soit 11 904 €/an.

Il est demandé au SICOMAR d'engager les conventions à compter de l'année 2021.

8.2) Mise en place de bourses BAFA et BAFD

Le Bureau donne un avis favorable à la mise en place de bourses de formation aux BAFA et BAFD pour les personnes du territoire afin de répondre aux besoins des Accueils Collectifs de Mineurs et des périscolaires.

Cette décision est à voter au prochain Conseil.

8.3) Subvention 2021 à l'association Solidarité Paysans Marne Ardennes pour l'accompagnement de familles d'agriculteurs en difficulté

Le Bureau valide à l'unanimité une subvention de 1 000 € sur un budget de 4 000 € pour les déplacements des bénévoles, leur formation, et les frais de structure.

8.4) Domaine de Vendresse : tarifications spéciales des pass annuels famille pour les Comités d'Entreprises

Le Bureau valide à l'unanimité une tarification à 35 € le pass (40 € tarif normal).

8.5) Autorisation d'implantation d'un SRO sur le pôle des Vieux Moulins par SAS Losange pour le déploiement de la fibre THD à Attigny

Le Bureau décide à l'unanimité l'engagement d'une convention pour autoriser cette implantation.

8.6) Questions diverses

Christian BELLOY demande l'organisation d'une réunion grand public pour un échange apaisé sur les énergies renouvelables et l'éolien.

Le Bureau souhaite attendre pour ce débat que le nouveau plan paysage éolien soit retenu par la Préfecture.

